



GÉRER LES CONGÉS PAYÉS DE SES SALARIÉS : COMMENT FAIRE POUR QUE TOUT SE PASSE BIEN ?



PROGRAMME

EVALUER LE DROIT AU CONGÉ

- L'ouverture du droit
- La durée des congés payés

DÉTERMINER LA PÉRIODE DE PRISE DES CONGÉS

DÉCOMPTER LES JOURS DE CONGÉS

DÉTERMINER LES DATES DE DÉPART EN CONGÉ

- Organiser la prise obligatoire des congés payés.
- Fixer l'ordre des départs
- Le respect des dates de congés
- Modifier l'ordre des départs en congé
- La fermeture de l'établissement
- Congé par anticipation



OBJECTIFS

Assurer une formation générale afin de maîtriser la gestion des congés payés en entreprise.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de formation associant théorie et pratique
- Remise d'un support pédagogique écrit reprenant les thèmes abordés dans la demi-journée
- Grille d'évaluation de la formation



Pour en savoir plus sur l'accessibilité à nos formations, [cliquez ici](#)

LE FRACTIONNEMENT DES CONGÉS

RÉMUNÉRER LES CONGÉS PAYÉS

- Calculer le montant de l'indemnité
- Verser l'indemnité de congés payés
- L'indemnité compensatrice de congés payés

ARTICULER LES ABSENCES ET LA PRISE DES CONGÉS PAYÉS

- Arrêt maladie
- Maternité, congé parental et congés payés.
- Événements familiaux intervenant en cours de congés

AFFILIATION À UNE CAISSE DE CONGÉS PAYÉS



PUBLIC CONCERNÉ

Aucun prérequis demandé

- Directeur(rice)/Responsable des ressources humaines
- Responsable administratif(ive)
- Assistant(e) de direction / Assistant(e) administratif(ive)
- Responsable / Chef d'équipe
- Chef d'entreprise
- Chargé(e) des relations sociales
- Juriste
- Expert-comptable
- Gestionnaire de paie / RH



TARIF

(frais de petit déjeuner offerts)

Tarif demie-journée : 1.500 euros HT

Tarif journée : 3.000 euros HT



Accéder au [formulaire d'inscription](#)